



Nico Hirtt et l'approche par compétences

Le SAEN est très fier de pouvoir bénéficier de l'apport de Nico Hirtt lors de la Journée syndicale du 6 novembre. Un authentique événement! Il abordera son domaine de prédilection:

«L'approche par compétences a souvent été présentée comme une doctrine héritière des pédagogies constructivistes. À l'analyse, il apparaît qu'il s'agit plutôt d'une conception éducative répondant aux attentes de puissants milieux économiques. Dans un environnement instable et imprévisible, marqué par une forte polarisation des niveaux de qualification requis sur le marché du travail, la construction par l'École de savoirs solides semble devoir céder le pas à des compétences supposées porteuses de flexibilité et d'adaptabilité. Des compétences qui, en outre, se prêtent fort bien à la standardisation de l'évaluation requise par les contraintes budgétaires et par la marchandisation du savoir et de l'enseignement. Par cette évolution vers les compétences, l'École risque de perdre ses ambitions émancipatrices au profit d'une vision étroitement utilitariste».

Évaluation de l'évaluation du corps enseignant!

Le cadre de référence des compétences professionnelles des enseignant-es a été progressivement mis en place dans l'ensemble des centres scolaires du canton depuis aout 2014.

Directions, corps enseignant et syndicats sont appelés à s'exprimer à ce sujet jusqu'au 8 novembre, surlendemain de notre prochaine Journée syndicale.

Même si cela peut s'apparenter à une nouvelle charge administrative, n'hésitez pas à saisir l'occasion de vous exprimer, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du syndicat!

(pg)



+41 (0)79 748 29 12
www.saen.ch

la vigie



La stratégie du cormoran

On se souvient du triste épisode de la retenue de 15% opérée sur la rétribution de certaines heures dont de jeunes enseignant-es neuchâtelois-es sont victimes¹. Diplômé-es de la HEP entre 2015 et 2017, on leur a imposé cette retenue pour n'avoir pas été formé-es dans certaines disciplines à option en toute ignorance de cause. Comme souvent, la pingerie neuchâteloise ne trouve pas son équivalent chez nos voisins de l'espace BEJUNE! L'État fait celui qui regrette et déplore l'inégalité de traitement avec les autres cantons, mais il laisse pourrir la situation.

À force de ne rien faire, la plupart des victimes auront abandonné la profession ou émigré. Cela permettra alors de faire un geste à moindre cout... comme pour nos pêcheurs. Il apparaîtra généreux en doublant l'aide... à la moitié ayant survécu!

¹ Voir *Mesquinerie salariale*, l'Educateur No 9/2017. Information actualisée sur le site www.saen.ch

T'as fait tes tâches?

«Les devoirs à domicile sont des tâches données aux élèves par leur enseignant·e, devant être réalisées en dehors des heures de classe et ayant pour objet d'approfondir, de consolider les apprentissages réalisés en classe ou de préparer les élèves pour des activités pédagogiques à venir.»¹

Pierre-Alain Porret, président du SAEN



Eh oui, telle était la question, il y a quelques dizaines d'années seulement, pour le petit Neuchâtelois campagnard que j'étais, et non pas «As-tu fait tes devoirs?». Si, dans le langage courant le mot «devoir» renvoie plutôt à une obligation morale, patriotique ou scolaire, l'expression «tâche», dans le sens d'un travail à effectuer dans un temps donné, était parfaitement appropriée, même si elle a disparu de nos contrées aujourd'hui.

Fort bien, me direz-vous, mais les devoirs, à quoi ça sert? Là est la vraie question, bien sûr. C'est même un sujet brûlant, puisque, comme chacun·e est allé·e à l'école, tout le monde a un avis sur cette problématique hautement émotionnelle, qu'il·elle soit parent, enseignant·e ou simple quidam. Les débats contradictoires sont légion, avec des arguments respectables chez les pro- comme chez les anti-devoirs. Évidemment, peu demandent leur avis aux élèves, qui ont moins d'états d'âme sur cette question... Et pourtant, en principe, c'est pour leur bien que les devoirs existent, non?

«Ce qui fait problème, ce n'est pas la présence ou l'absence de devoirs, mais leur contenu.»²

À Neuchâtel, le Département de l'éducation et de la famille (DEF) a lancé une vaste réflexion à propos des devoirs à domicile. Pendant plus d'un an, un groupe de travail tripartite (directions d'école, syndicats d'enseignant·es et associations de parents) a analysé la situation actuelle, puis élaboré des recommandations. Après avoir été dument soumises

à consultation, elles ont été diffusées cet été. Cette année scolaire doit servir de test «grandeur nature». Des modifications pourront ensuite y être apportées avant que ces propositions ne se transforment en directives.

Nous aimerions relever l'important travail qui a été effectué par cette commission, et la mise à disposition de tout le public scolaire d'un blog utile et intéressant (voir note). Cette page internet doit d'ailleurs évoluer, et les propositions des professionnel·les de l'école ou de toute autre personne concernée sont les bienvenues. Les membres du SAEN sont aussi invité·es à réagir. Certain·es l'ont déjà fait par courriel ou lors de notre Assemblée des Délégué·es de septembre. C'est d'ailleurs lors de cette rencontre qu'une nouvelle déclaration d'intentions a été discutée en vue de la Journée Syndicale. On y trouvera ceci au point 15:

«Le SAEN soutient la réflexion engagée à propos des devoirs à domicile. Il rappelle que ceux-ci doivent servir prioritairement à permettre l'acquisition progressive d'une certaine autonomie dans les apprentissages. Il appuie une vision respectueuse des besoins des élèves, de leurs familles et des objectifs de l'école.»
Chères et chers collègues, votre syndicat se réjouit de recevoir vos remarques constructives à ce propos! Vous avez la parole!

Lire aussi page suivante

¹ Les citations et documents se trouvent sur la page internet dédiée <https://blogs.rpn.ch/devoirs/>

² ibidem

Devoirs: les pieds dans le plat!

Probablement «bien intentionné», saisissant ce qui semblait une occasion de montrer le «dynamisme» des autorités, quelqu'un a jugé utile d'informer la presse cet été des recommandations du Département de l'éducation et de la famille (DEF) concernant les devoirs à domicile.

Pierre Graber & Pierre-Alain Porret

Dépourvus de sujets accrocheurs en ce début d'année scolaire, les journaux se sont empressés de mettre en valeur l'information¹. Si le lecteur attentif apprend à la dernière ligne de l'article que cela entrera en vigueur en aout 2020, beaucoup auront pris la nouvelle pour argent comptant! Certaines familles se sont ainsi crues autorisées à en exiger l'application immédiate et de nombreux enseignant-es du cycle 3 se sont indigné-es.

Il faut dire qu'au royaume de la régionalisation, la nouvelle n'avait pas été relayée auprès du corps enseignant dans tous les cercles ou, si elle l'avait été, le plus grand flou l'accompagnait!

Parmi les changements semblant provoquer des discussions dans les salles des maitres, quelques points sont à relever en priorité. Il est d'abord demandé aux enseignant-es de renoncer aux devoirs «d'achèvement». En effet, on peut considérer à juste titre que si un élève ne termine pas son pensum à l'école, c'est qu'il n'a pas saisi ce qu'il doit faire (et il ne comprendra pas mieux chez lui), qu'il est trop lent (et le travail à la maison va le fatiguer encore plus) ou qu'il n'avait pas envie (et il s'agit alors d'une sanction, c'est autre chose). Certain-es, devant l'explosion des exigences du plan d'études, regrettent que le temps de classe ne soit plus suffisant et souhaitent utiliser les devoirs pour en tempérer l'effet.

La durée des devoirs, que les recommandations raccourcissent de manière conséquente, suscite des interrogations. Si cela ne semble pas trop perturber les enseignant-es des cycles 1 et 2, en revanche on peut à juste titre comprendre les inquiétudes au cycle 3, où l'apprentissage des langues étrangères et la préparation des épreuves écrites demandent du temps, en particulier à celles et ceux qui se destinent à des études longues.

Dans quelques régions, des aides aux devoirs ont été mises en place hors temps d'école et de nombreux bénévoles œuvrent pour appuyer les enfants de milieux défavorisés dans leurs apprentissages. C'est un engagement que l'on ne peut que saluer, mais que la nouvelle donne pourrait remettre en question. Toutefois, il y a là une autre problématique, celle du rallongement de l'horaire scolaire que cela implique pour une frange déjà fragilisée de notre population d'élèves. Ceux-ci pourraient être découragés de s'intéresser à d'autres activités sportives et culturelles extrascolaires, dont l'accès ne doit pas être réservé, pour des questions de temps et d'argent, aux seuls enfants des familles aisées. Relevons enfin que, pour les devoirs comme pour le cursus scolaire en général, il faudrait peut-être envisager une différenciation selon les besoins réels de l'élève et il serait temps que l'école songe sérieusement à une meilleure intégration et valorisation de l'apprentissage des langues et cultures d'origine pour les élèves de la deuxième génération d'immigré-es.

Rappelons finalement que les expériences vécues au cours de cette année peuvent être partagées au syndicat et que le groupe de travail à l'origine du rapport s'en saisira pour améliorer le dispositif en vue de sa véritable entrée en vigueur, en aout 2020.

¹ Jusqu'en Une d'Arcinfo du 19 aout!

Revaloriser les enseignant·es du cycle 1, à tout prix!

Oui, notre métier a changé! En une vingtaine d'années, il s'est modifié, cristallisé parfois sous une forme inconfortable et difficilement acceptable. Permettez-moi de vous présenter la réalité du cycle 1 (pour celles et ceux qui ne la connaîtraient pas encore), puisque c'est la mienne, depuis presque vingt ans.

Myriam Gaume Facchinetti

Au début du cycle, on accueille des élèves tout frais, tout innocents. La plupart n'ont jusqu'alors fréquenté que les jupes de leurs mères. Dans le meilleur des cas, ils ont une vague idée de la vie de groupe pour avoir été dans une garderie ou une crèche. Ils débarquent ainsi dans le monde impitoyable qu'est l'école, vierges encore du regard aiguisé et du jugement diagnostique qu'on portera sous peu sur eux. L'élève de 1^{re} année est la huitième merveille du monde pour ses géniteurs, celui qui porte les espoirs de toute une famille, qui emporte tous les suffrages. Un enfant-roi, sacré meneur de son petit monde, extraordinaire.

Il rencontre alors sa première maîtresse ou son premier maître. Tout ce petit monde pétri de bonnes intentions part sur de bonnes bases, persuadé que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Mais parfois, l'histoire tourne mal: l'enseignant·e peut rapidement déceler des difficultés, plus ou moins importantes, et se doit d'en avertir les parents. Pour ceux-ci, c'est souvent le choc: leur bébé, leur chair, leur «futur roi de Westeros¹» a montré ses vulnérabilités, ses limites, déjà. Comme c'est leur première confrontation aux difficiles réalités du monde scolaire, souvent, très souvent, trop souvent, le déni s'impose à eux. Impossible, intolérable pour eux d'accepter qu'une personne qui ne connaît pas leur progéniture puisse se permettre d'émettre un jugement aussi péremptoire et dégradant. Les années 1 et 2 sont ensuite une succession de rencontres, de mises à plat d'évidences, de recherche de solutions, de signalements à des spécialistes, afin que l'élève en difficulté puisse traverser ce premier cycle sans y laisser trop de plumes, ni de motivation.

L'entrée en 3^e année constitue la phase 2. Avec l'apprentissage plus pointu de la lecture, la mise en place de stratégies d'apprentissage et d'autonomie plus approfondies, il est appréciable pour les enseignant·es

que le plus gros du travail ait déjà été fait par leurs prédécesseur·es. Les parents restent néanmoins réticents, la pilule demeure difficile à avaler et la multiplication des réseaux, des entretiens et des coups de téléphone ne peut rien y changer.

L'enseignant·e du cycle 1 se bat tel un beau diable, au volant de son chasse-neige, met tout en œuvre, de tout son cœur, pour que celles et ceux qui lui succéderont au cycle 2, puis au cycle 3, puissent profiter de pistes balisées à souhait.

Attention, je ne dis pas là que les enseignant·es du cycle 2 ne font rien! Surtout pas! Je signale simplement qu'au cycle 2, la machine est déjà bien lancée et que les enseignant·es peuvent sans difficultés s'appuyer sur l'immense travail qui a été fait au cycle 1.

On dénigre trop souvent les enseignant·es du cycle 1. On ne leur octroie que peu de crédit, car c'est si facile de s'occuper de «ces petits». Leur salaire n'est d'ailleurs toujours pas adapté à la mesure de la pénibilité de leur travail. Pourtant, les obstacles rencontrés entraînent parfois un grand épuisement, une démotivation et une perte de confiance en ses capacités à enseigner.

Et puis, non, les enfants ne sont pas plus pénibles qu'il y a quelques dizaines d'années. Mais le métier d'enseignant·e s'est diversifié: il n'est plus possible de se limiter à transmettre des connaissances aux élèves, il faut maintenant observer, soutenir, diversifier et, surtout, savoir revoir ses exigences à la baisse pour ne pas perdre pied.

Abandonnez donc tout regard condescendant sur les enseignant·es du cycle 1: ces «petites maîtresses» et «petits maîtres» méritent toute votre admiration! •

¹ Référence à *Game of Thrones*, série à succès (2011-2019)